

Le 09 février 2010

Introduction de Mr RONCIN,
président de l'AFTI.



Petit Déjeuner de l'AFTI en Partenariat avec Aurexia Conseil

Le développement européen de la conservation retail : contexte et enjeux

Première manifestation AFTI de l'année, ce petit-déjeuner auquel ont participé, outre Aurexia, notre partenaire, des représentants de cinq banques particulièrement actives sur ce segment d'activité, a tenu toutes ses promesses.

Près d'une centaine de personnes se sont déplacées pour assister à cette présentation.

Le marché français a de longue date mis en place la technique de la sous-traitance pour ses activités titres. Ce marché est arrivé à maturité et se cherche aujourd'hui de nouveaux horizons.

Ceux-ci sont naturellement européens :

- Sous la conduite des Institutions européennes qui, par les textes (MIFID 1 et bientôt MIFID 2), comme par les décisions prises (Target 2 cash et, en 2013, Target 2 Securities), montrent le chemin.
- Grâce à la présence forte d'Etablissements financiers français dans la banque de détail en Europe.
- Dans la foulée des initiatives prises depuis le début des années 2000 par nos infrastructures de marché, Euroclear, Euronext et LCH Clearnet, devenues des intervenants puissants à l'échelle de l'Europe.
- Parce que la Place de Paris a participé à la création du grand marché européen, notamment en s'étant doté de standards internationaux avec l'adoption du Code ISIN, et en ayant mis en place le transfert de propriété des titres en date de règlement-livraison.

Des offres de service paneuropéennes émanant de banques françaises existent déjà, d'autres verront le jour. Ce mouvement est dans la nature des choses et il convient de l'encourager.

Cela étant, deux remarques doivent être formulées :

- La conservation retail est une industrie lourde, à faible marge. Le marché doit être soigneusement analysé avant de s'y lancer.
- L'harmonisation européenne est en marche, mais des obstacles subsistent :
 - La fiscalité et le reporting réglementaires demeurent nationaux
 - L'absence d'harmonisation du métier de tenue de compte /conservation, qui n'est pas encore reconnu comme un service d'investissement
 - Un certain nombre de techniques de back-office et certains instruments financiers sont dissemblables d'un pays à l'autre.
 - La barrière de la langue.